



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 1 décembre, 2021

L'Ontario offre des programmes pour aider les personnes nécessitant des services d'assistance, mais il ne sait pas s'ils fonctionnent : Vérificatrice générale

(Toronto) Plus de 23 000 Ontariennes et Ontariens, principalement des personnes âgées, bénéficient de services d'assistance financés par la province, mais Santé Ontario n'assure pas une surveillance étroite pour évaluer s'ils fonctionnent, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2021*. Ces services, tels que le soutien à la personne, les services d'aides familiales et les services de surveillance, s'appliquent aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes ayant un handicap physique, une lésion cérébrale acquise et le VIH/sida. Elles peuvent avoir besoin de plus de soutien que celles qui reçoivent des soins à domicile, mais n'ont pas besoin de la supervision médicale directe fournie dans les foyers de soins de longue durée. Ces personnes peuvent être à risque puisqu'il n'y a aucune responsabilité claire à l'égard de la supervision de ces services publics.

« Le ministère de la Santé de l'Ontario et Santé Ontario exigent si peu d'information de ces agences et établissements fournissant ces services qu'ils ne peuvent être assurés que les clients reçoivent les services dont ils ont besoin », a déclaré M^{me} Lysyk. « Les régions sanitaires ne savent souvent pas combien d'heures de services les agences offrent, ou combien de rendez-vous elles manquent; de plus, elles ne font pas le suivi des plaintes, même si ces plaintes peuvent être liées à la négligence ou à l'abus des clients. »

Le ministère a dépensé 389 millions de dollars en services d'assistance en 2020-2021, mais il n'a pas surveillé les programmes de manière efficace. Il ne sait pas s'ils fonctionnent, si les coûts pourraient être réduits ou si la qualité des soins pourrait être améliorée. Les services d'assistance ne sont pas bien intégrés aux services comme les soins à domicile et les soins de longue durée, et sans cette intégration, les personnes vulnérables ne reçoivent peut-être pas les bons types de services ou les niveaux de soins appropriés.

Par exemple, le ministère n'a pas réévalué sa programmation des services d'assistance pour les personnes non âgées depuis son implémentation il y a 27 ans.

« Les services d'assistance peuvent améliorer considérablement la qualité de vie des personnes âgées et des personnes atteintes de certaines conditions de santé. Mais sans informations adéquates, il n'existe aucun moyen de savoir si leur vie s'améliore effectivement », a déclaré M^{me} Lysyk. « Ce manque de compréhension signifie que les personnes vulnérables risquent d'être laissées pour compte. »

Le rapport d'audit contient 24 recommandations d'amélioration.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.